Église Saint-Louis-de-France

815, rue Louis-de-France

Direction de l'aménagement
et du développement durable — 2024

Photos et textes © Patri•Arch

trois-rivières

Caractéristiques architecturales et patrimoniales

La paroisse de Saint-Maurice fut édifiée en 1841. En 1869, plusieurs chemins sont tracés et ouvrent le territoire sur la partie ouest de la paroisse, où un noyau se forme. À la fin du XIXe siècle, plusieurs familles y sont établies et demandent à Mgr Louis-François Laflèche, évêque de Trois-Rivières, l'érection d'une nouvelle paroisse. Le curé de Saint-Maurice, Jean-Octave Prince, recommande de ne pas autoriser la fondation de la nouvelle paroisse pour le pas diviser le territoire. En 1901, les fidèles réitèrent leur demande au nouvel évêque du diocèse, Mgr François-Xavier Cloutier, et la création de la nouvelle paroisse est alors autorisée, avec pour titulaire saint Louis, roi de France. La construction de l'église commence en août 1901, par l'entrepreneur Joseph Giroux, et est achevée l'été suivant. La nouvelle église reçoit sa bénédiction et son premier curé en septembre 1902.

L'église présente un plan « à la récollette » constitué d'une longue nef rectangulaire à trois vaisseaux sans transept, terminée par un chœur semi-orthogonal en saillie. Le parement extérieur en brique brune est surplombé d'un toit à deux versants droits recouvert de tôle. La porte principale, disposée au centre de la façade avant, est surmontée d'une grande fenêtre cintrée, d'une niche contenant la statue de Saint-Louis ainsi que d'un clocher. Cet élément central est flanqué de deux petits clochetons au-dessus de contreforts situés aux angles de la façade. Les ouvertures cintrées sont disposées avec régularité et l'ornementation est limitée. L'église Saint-Louis-de-France est située dans un environnement rural, au cœur du secteur Saint-Louis-de-France, dans la ville de Trois-Rivières.

La valeur patrimoniale de l'église Saint-Louis-de-France tient à son intérêt historique, celle-ci témoignant du développement de la paroisse de Saint-Louis par détachement de la paroisse de Saint-Maurice. Elle réside également dans son intérêt architectural, l'église étant représentative des petites églises érigées dans les paroisses rurales du Québec au début du XXe siècle et caractérisées par leurs dimensions modestes, leur plan rectangulaire et leur façade d'une grande simplicité, généralement couronnée d'un seul clocher.

La valeur patrimoniale de l'église Saint-Louis-de-France réside également dans son importance dans le paysage. En milieu rural, les villages s'organisent souvent autour des édifices paroissiaux et le clocher de l'église domine alors les bâtiments voisins de faible envergure. La position de l'église sur un terrain surélevé à l'intersection de deux artères importantes, dont une route nationale, fait de l'église un point de repère notable dans le paysage et signale la présence de la paroisse.

Bref historique

1841 :

- Création de la paroisse de Saint-Maurice.

1901-1902 :

- Construction de l'église Saint-Louis-de-France, la première sur le site.

1903 :

- Érection canonique de la paroisse de Saint-Louis-de-France par détachement de la paroisse de Saint-Maurice et construction du presbytère.

1915 :

- Installation de deux cloches (une première avait été installée en 1903). Installation de la statue de saint Louis ornant le portail et d'un orgue.

1928 :

- Réalisation du décor intérieur selon les plans des architectes Ulric J. Asselin et Ernest L. Denoncourt, par les artisans Ernest Trépanier et Louis-Eustache Monty.

2005 :

- Fusion des paroisses de Saint-Louis-de-France et de Sainte-Bernadette donnant naissant à la nouvelle paroisse Père-Frédéric-Janssoone.

2018 :

- Création de la paroisse Père-Frédéric regroupant quatre communautés, dont celle de Père-Frédéric-Janssoone.

Caractérisation

Bâtiments

Église Louis-de-France

- Typologie architecturale : néoclassicisme
- Année de construction : 1901-1902
- Architecte : inconnu
- Entrepreneur : Joseph Giroux
- Principaux matériaux : brique de revêtement et toiture en tôle profilée

Presbytère de Saint-Louis-de-France

- Typologie architecturale : courant cubique
- Année de construction : 1903
- Ingénieur civil : J.-P. Héroux
- Principaux matériaux : brique de revêtement, toiture en bardeau d'asphalte et tôle profilée

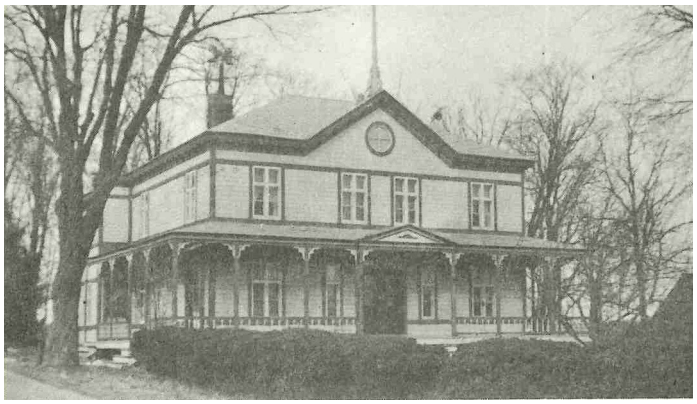

Presbytère, 1920. Dupont et Bronsard (1979).

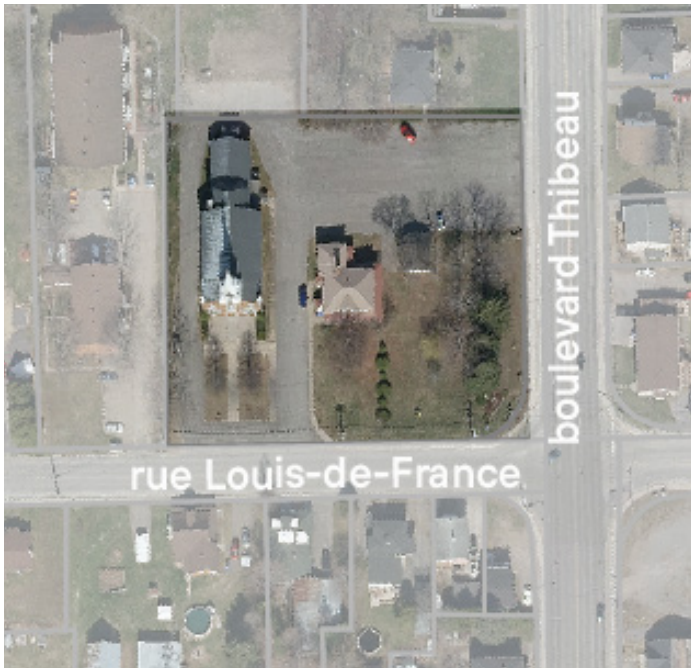

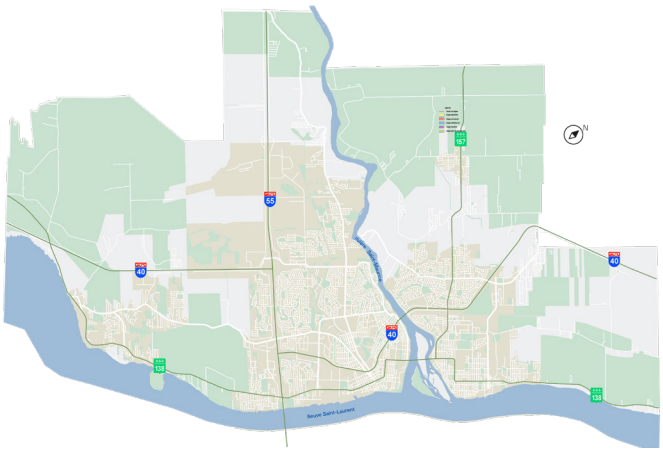

Terrain

- Superficie du lot :
  - Lot 3 159 038 : 6 769,2 m²
- Caractéristiques particulières :
  - Végétation : le terrain de l'église est orné de plusieurs arbres matures.
  - Espace vert contigu au terrain.
  - Indice de canopée : 24 %.

Règlementation

- Zonage : NOV-6081
- Dominance de la zone : noyau villageois

Contexte

L'église Saint-Louis-de-France est située en plein cœur du noyau villageois de Saint-Louis-de-France, en bordure de la route 157 (boulevard Thibeau) qui relie Trois-Rivières et Shawinigan. Le milieu environnant est constitué à plus de 90 % de résidences, dont la majorité sont unifamiliales à 1 ou 2 étages. On retrouve aussi une concentration des services dans le noyau villageois, dont une école, une bibliothèque, un centre sportif et un grand parc de loisirs. La plupart des ménages sont composés de 2 personnes ou plus, avec environ 22 % de la population âgée de 65 ans ou moins. Les terrains du secteur sont relativement grands, ce qui explique la faible densité de 4 logements par hectare. De plus, ces grands terrains, ainsi que la proximité de forêts et de terres agricoles expliquent une quasi-absence d'îlots de chaleur. L'église fait partie de l'îlot paroissial original comprenant le presbytère et le cimetière. Les autres institutions du village sont situées sur les îlots adjacents, et l'église occupe ainsi une place centrale au cœur de la petite agglomération. Elle agit comme élément structurant dans la trame bâtie de Saint-Louis-de-France et elle participe à la constitution d'un exemple typique de noyau paroissial villageois traditionnel en milieu rural.

Caractéristiques du milieu d'insertion dans un rayon de 500 m

Typologie architecturale dominante	Unifamiliale
Nombre d'étages moyen	1 à 2 étages
Profil démographique	65 ans et plus : 22 % 14 ans et moins : 15 %
Densité moyenne	4 logements/hectare Densité faible
Indice de canopée	24 %

Légende des usages

- Terrain de l'église
- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel
- Industriel
- Parcs et espaces verts

Cadre de planification

Statut légal	
Programme particulier d'urbanisme (PPU)	●
Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	●
Programmes de subvention	●

Principales orientations

PIIA du centre-ville et PIIA des bâtiments patrimoniaux :

- Confirmer l'importance patrimoniale des divers secteurs et immeubles assujettis à un PIIA, en reconnaissant leur valeur architecturale et paysagère ;
- Confirmer la valeur historique, emblématique et identitaire des secteurs et immeubles assujettis à un PIIA ;
- Assurer, lors de la réalisation de projets d'architecture et d'aménagement, la conservation du caractère patrimonial des bâtiments de valeur patrimoniale en ce qui concerne leurs caractéristiques architecturales, les modes d'implantation ainsi que l'aménagement des terrains ;
- Assurer une cohérence d'ensemble entre le bâti patrimonial et tout nouveau projet d'architecture et d'aménagement ;
- Assurer la mise en valeur du patrimoine bâti et contribuer au rehaussement de la qualité architecturale et paysagère du secteur ;
- Favoriser la préservation de la végétation et contribuer au verdissement du secteur.

* Toute information relative à la règlementation d'urbanisme est fournie à titre informatif seulement au moment de la publication de ce document. Elle est sujette à changement sans préavis et n'a pas de valeur légale.

Toutes les informations concernant les programmes de subvention se retrouvent sur le site internet de la Ville.

Recommandations de conservation, de mise en valeur et de redéveloppement

Conservation et mise en valeur

L'église Saint-Louis-de-France présente une bonne valeur patrimoniale. À l'extérieur, la façade principale agit comme point de repère avec son clocher central, sa niche et sa statue de saint Louis. Le décor intérieur et les œuvres qui s'y trouvent sont à préserver : œuvres de Louis-Eustache Monty, colombe sculptée, voûte, colonnes, arcades, moulures et revêtement rare en lamelles de bois.

Potentiel de conversion

Vu son plan rectangulaire et sa structure simple, cette église pourrait assez aisément être convertie en lieu communautaire ou culturel pour la communauté de Saint-Louis-de-France en conservant le grand volume et le décor intérieur.

Potentiel de redéveloppement du site

La partie du site qui longe le boulevard Thibeau (route 157) et qui sert de stationnement de surface est celle qui possède le meilleur potentiel de développement. Il serait toutefois important de conserver les espaces verts devant l'église et le presbytère ainsi que les arbres le long de la rue Louis-de-France, qui constituent des atouts paysagers dans le milieu.

Bilan patrimonial

Hiérarchisation régionale	Moyenne (D)
Valeur patrimoniale (ville)	Bonne
État d'authenticité	Bon

Synthèse des valeurs patrimoniales

Archéologique	
Architecturale	•
Artistique	
Emblématique	
Historique	•
Paysagère	•

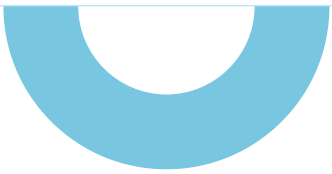

Indice de valeur globale :

Lexique

Indice de valeur globale :

- Indice reflétant la valeur de l'église par la combinaison de ses valeurs sur le plan du patrimoine, de l'analyse comparative à l'échelle de la région, de l'ensemble architectural, de l'aménagement du site, de la valeur paysagère, du caractère significatif de l'église à l'échelle du quartier et de sa valeur sociale, c'est-à-dire son utilisation par des organismes ou par la communauté et son appartenance à la communauté.

Hiérarchisation régionale :

- Établie par le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil du patrimoine religieux du Québec, la hiérarchisation régionale découle des trois critères suivants : la valeur historique et symbolique, la valeur d'art et d'architecture de l'extérieur de l'édifice, et la valeur d'art et d'architecture de l'intérieur. La hiérarchisation a été établie selon cinq niveaux, allant d'incontournable (A) à faible (E).

Plan d'implantation et d'intégration architecturale :

- Règlement d'urbanisme permettant l'évaluation qualitative des projets de construction et d'aménagement afin d'en assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation (MAMH, 2023).

Potentiel de conversion :

- Réfère à la capacité et aux possibilités de ce bâtiment d'être réaménagé et réutilisé d'une manière différente de sa fonction d'origine dans le but de répondre à des besoins contemporains. Cette démarche vise à optimiser l'utilisation des ressources existantes, à promouvoir la durabilité et à contribuer au développement économique et social du milieu d'insertion.

Potentiel de redéveloppement :

- Réfère aux possibilités inhérentes de toute partie vacante ou sous-utilisée d'un immeuble d'être transformée ou d'accueillir une nouvelle fonction dans le cadre d'un projet de développement ou de revitalisation. Implique la considération d'aspects environnementaux, économiques et sociaux afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et de favoriser un développement urbain durable.

Programme particulier d'urbanisme :

- Composante du plan d'urbanisme permettant d'apporter plus de précisions quant à la planification de l'aménagement de certains secteurs qui requièrent une attention particulière de la part du conseil municipal.